Alcohol and Gaming Commission of Ontario

Commission des alcools Et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East

90, avenue Sheppard Est

Suite 200 Bureau 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4 Toronto (On

Toronto (Ontario) M2N 0A4

Tel./Tél:416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome				Fraserville				
Date	Vendredi 5	Vendredi 5 juillet 2024			Heure de départ 19 h			
Conditions météorologiqu	(Temp. : 26	à 9 : Pluie de faible inte	ensité	Ve	Vent 14 km/h (Nord-Ouest)			
État de la piste Courses 1 à 9 : Rapide (Variante 0 s)								
Nombre de courses	9	Courses de qualification	2 SC	_	Inscriptions 60/67 totales			
Total des paris \$ 38,069 mutuels								
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes		site de nquête	Rapport du juge en chef sortant			

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber Michael	Coles Sharla	

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau:

• Aucun examen de film ni d'autres problèmes signalés pour aujourd'hui.

Courses:

- Mark Johnson a été autorisé à se retirer d'une course.
- Le #8, "GAMBLER GASS", (Reginald Gassien), n'était pas en position à la barrière de départ lorsque le juge de départ a relâché le peloton.
 Steve Skene, le juge de départ, a accepté l'explication qu'a donnée M. Gassien et aucune sanction ne lui a été imposée.

Le #8 a subi un bris d'équipement (fer) après le départ et a terminé la course avec de l'équipement brisé.

Le #3, "NAUGHTY PURSUIT", (Darcy Clancy), a terminé la course distancé et devra se qualifier pour la performance.

L'entraîneur, Darcy Clancy, en a été avisé.

Rien d'autre à signaler.

- 2. Rien à signaler.
- 3. Nous avons discuté de la cadence de la course avec le conducteur du #3, "CODY MOMENT", (Doug Hie), au sujet du deuxième quart (28¹ 59¹ 128 156³). Compte tenu de la classe et des circonstances de la course, M. Hie a été averti conformément à la règle de la CAJO 22.05.01(k) (cadence comparable à celle de la classe).

Rien d'autre à signaler.

- 4. Rien à signaler.
- 5. **Enquête** au sujet du vainqueur de la course, le #3, "LAYDEE FREIGHT", (Doug Hie), dans le dernier virage, sur une éventuelle sortie de piste.

Le #3 s'est rendu à l'intérieur d'un pylône sans en tirer d'avantage.

Aucune infraction signalée.

Rien d'autre à signaler.

- 6. Rien à signaler.
- 7. Rien à signaler.
- 8. Reprise de départ puisque le #5, "CLODAM BAYAMA", (Reg Gassien), n'a pas voulu tourner.

Rien d'autre à signaler.

9. Enquête et objection déposée par le conducteur du #1, "BLAKESAGENT", (Loic Gueriel), le vainqueur de la course, contre le #3, "BUCK N BETTOR", (Reginald Gassien), arrivé en 3^e position, avant le poteau de ¾ de mille. Après avoir visionné la vidéo de la course et discuté avec les deux conducteurs

(M. Gassien a déclaré que le #1 était sorti et l'avait forcé à reprendre son cheval ; M. Gueriel a déclaré qu'il avait de la place pour sortir), l'objection a été retenue.

Le #2 a terminé la course en 1^{re} position, mais a été placé en 3^e position pour avoir provoqué l'obstruction (règle de la CAJO 22.09).

M. Gueriel assistera à un examen concernant la règle 22.05.01 (a) de la CAJO (aller à l'intérieur obligeant un autre conducteur à amener son cheval à changer son allure).

Rien d'autre à signaler.

Réclamations:

Aucune